

## MARIE POULET <sup>1</sup>

Début août 1658 , Louise de Marillac reçoit une lettre qui la bouleverse. Depuis quelques semaines, Marie Poulet est avec trois autres Sœurs sont au service des soldats blessés dans un hôpital de campagne près de Calais. La guerre avec l'Espagne n'en finit pas.

*Vive Jésus*

*Mademoiselle, Ma très chère Mère,*

*Je vous salue en l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, et Monsieur Vincent et Monsieur Portail, et nos chères Sœurs, et que je les prie de prier Dieu pour nous dans nos maladies.*

*Mais nous doutons fort que vous sachiez la mort de deux de nos Sœurs qui sont ma Sœur François<sup>2</sup> et ma Sœur Marguerite <sup>3</sup>. Et pour ce qui est de nous, la Sœur Claude<sup>4</sup>, il y a trois semaines qu'elle est au lit, et moi huit jours.*

*Je m'étonne fort de ce que vous ne nous avez écrit depuis notre départ. Je crois que Dieu m'afflige de tous les côtés : premièrement de la privation de vos nouvelles<sup>5</sup> et de la mort de mes Sœurs. Et vous saurez que Monsieur de Saint Jean<sup>6</sup> nous a fait ôter de l'hôpital pour nous entrer dans la ville, à cause de l'infection de l'hôpital.*

*Mademoiselle, vous ferez savoir à Monsieur Vincent que depuis le départ de Monsieur de Saint Jean, les bons Pères Capucins<sup>7</sup> de Calais qui ont soin de l'hôpital, nous entendent en confession.*

*Je vous salue de nouveau, ma très chère Mère ; je vous prie d'avoir toujours souvenance de moi dans vos prières. Je vous prie aussi de faire savoir à Mademoiselle Bricart, qui est ma sœur de lait, ma maladie, et qu'elle fasse savoir à sa mère l'état de ma maladie.*

*Ma très chère Mère, je vous envoie une lettre de ma Sœur Marguerite<sup>8</sup> que ma Sœur Marguerite a écrite un jour devant que de mourir, et a défendu qu'elle en soit montrée qu'à Monsieur Vincent ou Monsieur Portail.*

*Je demande pardon à Monsieur Vincent et à Monsieur Portail et à vous, ma très chère Mère et à toutes nos Sœurs ; ma Sœur Claude a fait de même de son côté étant très mal. Ma Sœur François ( nous a bien chargées surtout que l'on fasse savoir à son frère son décès, lequel demeure à Richelieu afin qu'il prie Dieu pour elle.*

*Vous nous obligerez qu'au plus tôt reçu la lettre de nous faire réponse (9), parce que je vous ai déjà écrit par plusieurs fois. Nous demeurerons et vous serons toute notre vie, ma très chère Mère, vos obéissantes filles à jamais,*

*Sœur Marie Poulet, Sœur Claude Muset,  
Filles de la Charité indignes.*

*Mademoiselle, nous vous supplions qu'en cas que nous recouvrions la santé et n'y ayant pour l'heure beaucoup de malades, de nous mander votre volonté (10).*

---

<sup>1</sup> Echos de la Compagnie janvier 1984

<sup>2</sup> François Manceau., originaire de Laumesfeld en Moselle, est entrée chez les Filles de la Charité vers 1643. Elle avait deux frères Lazariste. L'un est décédé en 1651, l'autre est à Richelieu

<sup>3</sup> Marguerite Ménage, originaire de Serqueux. Trois de ses Sœurs sont Filles de la Charité, Madeleine qui est à Nantes. François est à la Maison Mère, Catherine qui est à Paris.

<sup>4</sup> Claude Muset, née en 1637 est entrée dans la Compagnie fin 1655. Elle revient à Paris en octobre, mais demeure plusieurs mois malade

<sup>5</sup> La poste fonctionne très irrégulièrement au XVII<sup>ème</sup> siècle. Le cheval (attelé au coche, ou monté) est le moyen de transport

<sup>6</sup> Monsieur de Saint Jean est l'aumônier de la Reine, qui s'est occupé de l'envoi des Sœurs à Calais.

<sup>7</sup> Le Père François de Coulommiers a écrit à Mademoiselle Le Gras par le même courrier Doc.829

<sup>8</sup> Cette lettre n'a pas été conservée

Quelle souffrance simplement exprimée. Marie Poulet, qui est la moins malade, écrit d'une main tremblante à Mademoiselle. La fatigue vient vite. La fin de la lettre comporte des ratures, l'écriture est plus pâteuse. Humblement, Marie met d'abord le nom de sa Sœur. Mais Claude, du fond de son lit, lui dit de signer la première et de mettre ensuite son nom. L'extrême gravité de son état ne lui permet pas de le faire elle-même.

Loin de Paris, sans aucune nouvelle, les Sœurs ont été affrontées à un travail immense : 500 à 600 soldats blessés, atteints d'une épidémie (sans doute du choléra). Très vite, en quelques jours, Françoise, puis Marguerite tombent malades et meurent. Une ou deux semaines après, Claude est atteinte à son tour, puis Marie. Les Pères Capucins ont jugé prudent de faire transporter les deux survivantes dans la ville de Calais loin de l'hôpital. Écrivant à Mlle Le Gras, le Père François de Coulommiers fait l'éloge des quatre Sœurs :

*« Elles se sont portées généreusement à leur devoir et avec grande édification... »*

*Elles ont bien mérité pour la bonne assistance et la charité qu'elles ont rendu aux pauvres malades... »<sup>9</sup>*

Le ton de la lettre du Père Capucin ressemble un peu à une oraison funèbre. Claude et Marie sont persuadées qu'elles vont, comme leurs deux compagnes, mourir rapidement. Elles font leurs adieux à Monsieur Vincent, à Monsieur Portail, à Mademoiselle, à leurs parents. Elles demandent pardon de leurs fautes. Toutefois, le post-scriptum laisse entrevoir que la vie existe encore. Et si nous guérissions ? Comment, sans nouvelle, demeurer dans l'obéissance ?

Quelle formation avait donc reçue Marie Poulet pour être ainsi si imprégnée de cette disponibilité face à Dieu, face à la Compagnie ?

### **A Châlons sur Marne, près des soldats blessés**

Marie Poulet est entrée dans la Compagnie des Filles de la Charité en 1649. A l'automne 1653, elle est envoyée au service des blessés de Châlons-sur-Marne. Là elle est très impressionnée par le comportement de l'une des Sœurs, Barbe Angiboust<sup>10</sup>. A son contact, Marie comprend que l'oraison est essentielle pour la vie de la Fille de la Charité. Le travail était très prenant. Pour permettre à chaque Sœur d'avoir un temps d'oraison personnel, Barbe avait organisé un tour de garde auprès des soldats blessés. Marie a découvert aussi à Châlons la signification concrète de l'amour du Pauvre, qui s'étend à tous ceux qui sont dans le besoin. Elle a aussi lu et médité les recommandations que Louise de Marillac avait envoyées à la Sœur Servante Anne Hardemont :

*« Je les (les Sœurs) supplie, pour l'amour de Notre Seigneur de ne se laisser pas trop dissiper l'esprit dans les divers discours qu'elles peuvent entendre ayant à être parmi toutes sortes de personnes ; les unes à la vérité nous portent au recueillement et au souvenir des misères humaines, mais les autres peuvent donner d'autres pensées par les habitudes que telles gens ont contractées en leur manière de vivre... Que l'éloignement de nous ne vous ôte pas de la mémoire le soin de la pratique de nos Règles, et des vertus que doivent avoir les Filles de la Charité. »<sup>11</sup>*

A la fin de l'année l'armée se retire de Châlons sur Marne.. La présence des Sœurs n'y est plus nécessaire. Marie Poulet accompagne Barbe Angiboust qui retourne à Brienne. Jeanne était restée seule pendant ces trois mois. La solitude avait ébranlé et sa santé et son attachement à sa vocation. Barbe, par sa gentillesse, ses prévenances, son humilité fait tout pour aider sa compagne à surmonter ses difficultés. Cette attitude de Barbe a profondément marqué Marie qui s'en souvient encore en 1659 lors de la conférence sur les vertus de Barbe Angiboust.

---

<sup>9</sup> François de Coulommiers à Louise de Marillac – 3 août 1658 – Doc. 829

<sup>10</sup> Barbe Angiboust (1604-1658) est entrée dans la Compagnie en juillet 1634. Vincent de Paul et Louise la choisissent pour de nombreuses nouvelles fondations. Après sa mort deux conférences présidées par Vincent de Paul évoqueront sa vie et ses vertus.

<sup>11</sup> Louise de Marillac à Anne Hardemont à Châlons sur Marne – en 1653 – Ecrits 431

*« Mon Père, j'ai eu le bonheur de demeurer avec ma sœur Barbe... elle avait grand zèle pour le service des pauvres et un soin tout particulier pour l'instruction des enfants. Elle avait aussi beaucoup d'adresse pour attirer les dames à faire la charité aux pauvres. Pour l'observance de ses règles, elle y était fort exacte. Quand nous fûmes à Châlons, encore que nous eussions peu de temps, elle ne laissait pas de nous faire l'oraison, aussi elle-même. »<sup>12</sup>*

## **A Chars**

Mais Louise de Marillac a besoin des Sœurs en d'autres lieux. Une lettre arrive à Brienne, rappelant Barbe et Marie à Paris. Aussitôt les Sœurs se mettent en route. L'obéissance est prompte, rapide, sans inquiétude sur l'avenir. Barbe Angiboust est envoyée à Bernay. Marie Poulet, après un séjour à Paris, va retrouver Clémence Ferré<sup>13</sup> à Chars. La situation est difficile en cette paroisse où le Curé est imprégné des idées jansénistes. Les Sœurs se trouvent en butte à ses exigences.

Fortes de leur foi et des convictions solides acquises auprès de Monsieur Vincent et de Mademoiselle, Marie et Clémence veulent rester fidèles à l'enseignement de l'Église catholique sur la nécessité de la confession, et sur l'Eucharistie.

Un jour, le Curé mécontent refuse la communion à Marie qui se présente à la Sainte Table. Un autre jour, il la menace d'une pénitence publique à la porte de l'église. Il va jusqu'à leur dire de contrevenir à l'obéissance due à leurs Supérieurs de Paris, et il demande qu'elles lui obéissent en tous points. Clémence, d'un tempérament assez simple ne comprend pas très bien ce qui est en jeu. Marie, elle, résiste avec tout son bon sens et demande conseil à Mademoiselle.

Le Curé veut aussi imposer ses méthodes éducatives pour les enfants. Il ordonne à Marie de donner le fouet en sa présence à une fillette de 12 à 13 ans. Marie refuse avec énergie. Le respect est dû à tous, même aux enfants. La discussion est vive. Le ton monte... Marie s'emporte et dit des paroles peu respectueuses. Les gens du village prennent parti, les uns pour la Sœur, les autres pour le Curé. Louise de Marillac, mise au courant des faits, ne désavoue pas Marie, mais elle lui demande de faire des excuses au Curé, car elle lui doit aussi le respect. Humblement, Marie reconnaît son emportement, et avec simplicité et courage, en demande pardon au Curé.

Soutenues par les lettres de Louise de Marillac, Marie et Clémence progressent dans leur chemin vers Dieu. Marie aurait aimé soigner les malades à l'hôpital et à la campagne, mais Louise de Marillac lui demande de laisser ce service à Clémence et de s'occuper particulièrement des écolières. Marie leur apprend à lire, à bien parler, mais aussi elle leur apprend à découvrir l'amour de Dieu. Marie aura vécu toute sa vie ce paragraphe des Constitutions :

La disponibilité aide toutes les Sœurs à dépasser leurs propres opinions et leurs propres intérêts pour le bien commun, et permet à la Compagnie d'assurer les services qui lui sont confiés. Clémence et Marie s'efforcent de bien vivre ensemble dans la sobriété. d'être attentives aux malades et aux enfants. Mais les relations avec le Curé s'aggravent à un tel point que le retrait des Sœurs est décidé. Mme de Herse qui avait demandé en 1647 la présence des Filles de la Charité à Chars est informée. Les Sœurs rentrent à Paris à la fin de l'été, le cœur bien gros de laisser les malades et les enfants.

## **A Calais**

En juin 1658, Marie Poulet, toujours disponible, part à Calais. Elle s'est unie aux paroles prononcées par Monsieur Vincent à la Conférence précédant son départ :

*« Où faut-il aller ? Dieu est mon Père. Qu'il me mette au côté droit, c'est-à-dire à mon aise, ou au côté gauche, qui signifie la croix, n'importe, j'espère qu'il me fortifiera. Voilà ce qu'une bonne Fille de la Charité qui n'a d'autre volonté que celle de Dieu doit dire. »<sup>14</sup>*

Vincent de Paul et Louise de Marillac, apprenant la mort des deux Sœurs et la maladie des deux autres, envoient immédiatement quatre autres Sœurs pour poursuivre le travail près des soldats et venir

---

<sup>12</sup> Conférence du 27 avril 1659 – Conf. 892

<sup>13</sup> Clémence Ferré, originaire de La Champignière près de Nancy, est à Angers de janvier 1640 ) avril 1644. Elle est ensuite à Liancourt, puis à Chars.

<sup>14</sup> Conférence du 9 juin 1658- Conf. 800

en aide aux deux malades. Des volontaires se présentent. Vincent de Paul dit toute son admiration aux Prêtres de la Mission :

*« Voyez, mes frères, combien le zèle est grand en ces pauvres filles de s'offrir de la sorte; S'offrir pour aller exposer leur vie comme des victimes, pour l'amour de Jésus Christ et le bien du prochain, cela n'est-il pas admirable? pour moi, je ne sais que dire à cela, sinon que ces pauvres filles seront nos juges au jour du jugement; oui, mes frères, ces filles seront nos juges au jugement de Dieu si us ne sommes disposés, comme elles, à exposer nos vies pour Dieu. »<sup>15</sup>*

A leur arrivée, les quatre nouvelles Sœurs sont submergées par le travail. Trois d'entre elles tombent malades. Elles sont rapidement rapatriées en brancard sur Paris. Marie Poulet et Claude Muset, bien soignées à l'hôpital, ont retrouvé leurs forces<sup>16</sup>. L'armée quittant les lieux, les trois dernières Sœurs rentreront à Paris à la fin du moins de septembre.

Que fait Marie à son retour de Calais ? Aucun document ne permet de le savoir. Sans doute sert-elle les Pauvres dans l'une des paroisses de Paris, car le 27 avril 1659, elle assiste à la Conférence de Monsieur Vincent sur les vertus de Barbe Angiboust.

Comme elle l'a écrit en 1653, elle est sûre, là où elle est envoyée, d'accomplir la volonté de Dieu e, servant les pauvres.

---

<sup>15</sup> Répétition d'oraison aux Prêtres de la Mission – 4 août 1658 – Doc. 831-832

<sup>16</sup> cf. Lettre d'Henriette Gesseume à Louise de Marillac – 10 septembre 1658 – Doc. 837